ÉDITORIAL

À la recherche de l'atmosphère perdue

Philippe RICHERT
Vice-Président du Sénat,
Président du Conseil national de l'air,
Président du Conseil général du Bas-Rhin

Vers le milieu du siècle dernier, Paul-Émile Victor rapportait d'une de ses expéditions polaires que, la nuit, dans la solitude du désert blanc du Groenland, le ciel étoilé était un spectacle si grandiose que les Inuits le contemplaient jusqu'à ressentir « la pulsation de l'univers ». Avaient-ils alors conscience de la fragilité de leur milieu et qu'un jour allait peser sur l'écosystème arctique, et donc sur leur civilisation, la menace d'une fonte des glaces ? Certainement pas.

Et nous, en ce début du XXIe, sommes-nous conscients que le changement climatique est en marche ? Les experts sont dorénavant formels : il ne s'agit plus d'être pour ou contre. Il s'agit d'évaluer l'ampleur à la fois du phénomène climatique, de ses conséquences et des moyens à mettre en œuvre pour l'endiguer au mieux.

À l'horizon 2050, éviter l'emballement climatique nécessiterait au niveau de la planète une diminution d'un facteur 2 des émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre. Rapporté équitablement aux émissions par habitant, cela signifie pour notre pays une division d'un facteur 4, avec tout ce que cela comporte comme changement de mode de production, de consommation, de déplacement, bref de mode de vie.

Nous voilà soudainement tous concernés, du pôle Nord au pôle Sud, de l'Orient à l'Occident. Tous concernés par la montée des températures et des océans, l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes. Tous concernés par le déplacement des équilibres écologiques avec son impact sur la biodiversité, les ressources en eau, etc. Une course contre la montre est engagée. Le rapport Stern a le mérite de nous interpeller, chiffres à l'appui : moins vite on réagit, et plus cela coûtera à nos sociétés en dégâts, restaurations, voire conflits sociaux si ce n'est mondiaux.

Voilà qui donne à réfléchir. « … **réfléchir, c'est**-à-dire à **écouter** plus fort » disait Samuel Beckett. Écouter, c'est ce qu'il m'a été donné de faire fin 2006, début 2007, au cours de la mission parlementaire* confiée par le Premier ministre auprès de Mme la ministre de l'Écologie et du Développement durable. Il s'agissait de porter un regard sur les 10 ans de Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. À travers les auditions et les contributions écrites, il est vite apparu que la pollution de l'air et le changement climatique faisaient déjà route ensemble de par leur origine commune et devaient absolument faire route ensemble, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour remédier à ces deux fléaux indissociables de notre siècle à venir.

Car, la pollution de l'air, elle aussi, doit être hissée au rang d'enjeu majeur sur le long terme. En effet, pour la première fois à l'automne 2005, l'Union européenne a défini sa stratégie thématique pour la qualité de l'air en visant un objectif quantifié en années de vie épargnées par une baisse visée de la pollution de l'air, et en l'occurrence pour l'ozone et les particules en suspension. Il n'en reste pas moins qu'à l'horizon 2020 et malgré la mise en application des meilleures technologies réalisables, les particules en suspension seraient encore dans l'Union européenne, et malgré les 20 % de gain, à l'origine de près de 270 000 morts anticipées par an.

Air et climat, même combat

Il ressort des 10 ans de Loi sur l'air qu'un branle-bas de combat a bien eu lieu sur nombre de fronts mais en ordre relativement dispersé. Relever les défis à l'horizon 2020-2050 exige une approche intégrant l'air et le climat voire l'énergie. Pour cela une nouvelle Loi sur l'environnement atmosphérique paraît incontournable, notamment pour cadrer la mise en place indispensable d'une nouvelle gouvernance, impliquant à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, les acteurs publics et privés, y compris les citoyens concernés dans leur quotidien.

Le Conseil national de l'air que j'ai l'honneur de présider pourrait devenir un maillon privilégié de cette

** Rapport et résumé disponibles sur le site de la Documentation française.*

nouvelle gouvernance en évoluant explicitement en Conseil national de l'atmosphère. En tant que Président de Conseil général ayant engagé le département du Bas-Rhin dans un projet de proximité appelé « Hommes et territoires », je sais que relever des défis qui touchent d'aussi près la population et les acteurs économiques exige une instance locale de concertation. Une telle instance pourrait s'appeler Conseil territorial de l'atmosphère. Ce Conseil s'appuierait au niveau régional sur des sortes de « Maisons de l'atmosphère » où seraient regroupées, à l'image des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, les compétences d'expertises locales sur l'air, l'énergie et le changement climatique.

Améliorer l'évaluation sanitaire, environnementale, économique et sociale

Un des enseignements de la mission parlementaire a porté sur ce besoin d'expertise pour éclairer les exercices de concertation et fonder les procédures de décisions publiques. Il est essentiel d'afficher en compétences et transparence les tenants et les aboutissants des choix sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux liés aux politiques de lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique. Mais les marges de progrès sont importantes pour faire travailler ensemble tous ces experts au point de pouvoir fonder des actions nationales ou locales, à l'image de ce que le rapport de Sir Nicholas Stern a fait à l'échelle mondiale.

Une telle filière d'expertises intégrées se construit bien entendu dans les universités et les écoles d'ingénieurs, mais aussi et d'abord dans les laboratoires de recherches. Des programmes de recherches finalisés sur l'atmosphère comme Primequal se sont emparés de ces thématiques intégrées et les font progresser.

La revue *Pollution Atmosphérique,* seule référence française dans le domaine de l'air, se fera alors, comme elle le fait déjà, le relais des avancées en matière d'évaluation intégrée. D'ailleurs la particularité de la revue d'être à la fois une revue scientifique et un espace d'information et de débat largement ouvert aux technico-administratifs des services de l'État et des Collectivités, lui confère également un rôle privilégié dans l'émergence de la nouvelle gouvernance, à qui la revue a d'ailleurs déjà consacré des pages thématiques.

Un chantier de grande envergure est devant nous. Il prend de plus en plus l'allure d'une aventure humaine pour toute une génération planétaire. Au crépuscule de ce siècle, puissent nos descendants être fiers du travail réalisé, et, la nuit, chacun dans sa nature diversifiée, contempler le ciel étoilé et ressentir la « pulsation de l'atmosphère retrouvée ».